

Panorama des dispositifs décarbonation

**FRANCE
CHIMIE**

à jour 2021

AAP ADEME - EFFICACITÉ ENERGETIQUE ET DÉCARBONATION

Toutes tailles - Investissements de plus de 3 M€ permettant de décarboner l'industrie - Fin 2022



Ce dispositif permet de subventionner les investissements de moins de 3 M€ dans certains matériels permettant de réduire les consommations d'énergie et de décarboner les procédés.

SUBVENTION ASP - EFFICACITÉ ENERGETIQUE ET DÉCARBONATION

Toutes tailles - Aide à l'investissement et au fonctionnement - Jusqu'au 31/12/2022



Une subvention directe de 10 à 50% disponible par guichet pour les investissements de moins de 3 M€ dans certaines catégories d'équipement précisées par arrêté.

AAP ADEME - CHALEUR BIOMASSE

Toutes tailles - Aide à l'investissement et au fonctionnement - Entre 2021 et 2022



Un appel à projets pour subventionner l'investissement et le fonctionnement des chaudières biomasse, afin de compenser le différentiel de coût avec une chaudière gaz.

AMI ADEME - ELECTRIFICATION

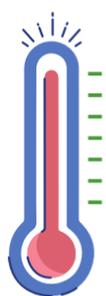
Toutes tailles - Ouverture au T2 2021



Un appel à manifestation d'intérêt, suivi d'un appel à projets, pour favoriser l'évolution des procédés industriels par électrification ou de transformation des procédés.

AAP CSR

Toutes tailles - Aide à l'investissement et au fonctionnement - Entre 2021 et 2022



Un appel à projets pour subventionner l'investissement et le fonctionnement des chaudières CSR, afin de compenser le différentiel de coût avec un chaudière gaz

ADEME - LE DIAG ECO-FLUX

TPE- PME - Subventionné par l'ADEME (tarif de 100 à 1500 €)

Le Diag Éco-Flux est un programme d'accompagnement, sur 12 mois, des entreprises de 20 et 250 salariés par des bureaux d'études spécialisés en optimisation de flux (eau, matières, énergie, déchets).



ADEME & BPI FRANCE - PRÊTS VERTS

TPE- PME - de 10 000 à 1 M € sur 3 à 10 ans

Prêt de l'ADEME & BPI FRANCE pour les dépenses éligibles suivantes :

- Investissements et dépenses immatérielles : (frais de formation, recrutement, frais d'étude...)
- Investissements corporels à faible valeur : achat d'équipements (exemples : stockage d'énergie, matériel de mesure...)
- Travaux de rénovation augmentation du Besoin en Fonds de Roulement générée par le projet de développement.



AUTODIAGNOSTIC PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

TPE PME

Outil en ligne d'autodiagnostic de la performance énergétique (nécessite la création d'un compte sur le site de la Bpi).



OBJECTIF RECYCLAGE PLASTIQUES

TPE-PME -Enveloppe de 140 M - Jusqu'à fin 2022

Le dispositif vise à soutenir financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits,

en prenant en compte les contraintes techniques réelles pour adapter les systèmes productifs à l'intégration des MPR.

